

REPORTAGE

À Guernesey, le vieux droit normand fait toujours loi

À Guernesey, le droit normand, né au X^e siècle, reste vivant. Des avocats du Commonwealth s’y forment grâce à l’université de Caen, perpétuant un héritage unique entre Normandie et îles Anglo-Normandes.



« Pour les affaires de finances ou de succession, nous devons être au point sur la coutume normande. »



Sophie Poirey, directrice du Diplôme universitaire en droit normand de l'université de Caen, avec sa promotion 2025 d'étudiants de Guernesey.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Les Cotils, charmant hôtel *so british* surplombant la baie de Saint-Pierre-Port, capitale de l'île de Guernesey. Pendant dix jours en septembre, la demeure est devenue une antenne de la fac de droit de Caen (Calvados). Dans une salle avec vue sur mer, seize avocats aspirant au barreau de Guernesey suivent les cours de Sophie Poirey.

L'universitaire est la directrice du Diplôme de l'université (DU) de Caen délivrant le Certificat d'études juridiques et normandes. Une formation unique au monde. Historienne du droit, Sophie Poirey est devenue « Mme Droit normand » en 1999, à son arrivée à Caen.

Mais pourquoi en 2025, plus de 1 000 ans après sa naissance au début du X^e siècle, des avocats anglo-saxons se forment-ils au droit normand ? Par plaisir, par intérêt personnel, pour leur culture ? « Tout simplement parce que le droit normand reste en vigueur dans les îles Anglo-Normandes. Et à Guernesey, cette formation est obligatoire pour rentrer au barreau », répond Sophie Poirey.

Depuis le milieu du XX^e siècle, une convention a été signée entre l'univer-

sité de Caen, le barreau et le bailliage de Guernesey. « Jusqu'au Covid, les étudiants des îles Anglo-Normandes venaient suivre cette formation pendant quelques mois à Caen, retrace Sylvie Poirey. Le Covid nous a obligés à passer à la visio. Et en 2025, pour la première fois, les enseignants de Caen viennent sur l'île pour dispenser cette formation. »

Face à Sophie Poirey, des avocats guernesiais, australiens, sud-africains et anglais bien sûr... « Dans une autre session, nous avions un professionnel de Trinidad », se souvient l'universitaire. Tout le Commonwealth est au rendez-vous.

Alex, d'origine australienne, est l'un des étudiants de la promotion 2025 : « Le système légal, encore en cours dans les Anglo-Normandes, est un mix des lois anglaises et de la coutume normande. Sur le droit des successions, par exemple, nous avons besoin de cette culture normande. »

Nin, une avocate guernesiaise issue d'une famille d'origine scandinave, est particulièrement sensible à cet héritage : « Quand nous portons un toast à Charles III, nous disons : Au roi, notre duc. Cela prouve que

nous sommes attachés aux souverains d'Angleterre, parce qu'ils sont des descendants des ducs de Normandie. Et d'un point de vue professionnel, pour les affaires de finances ou de succession, nous devons être au point sur la coutume normande. »

James, natif de Guernesey, raconte son parcours avec un humour très britannique : « Jusqu'au Covid, j'ai travaillé pour une grosse compagnie en Angleterre. Mais j'ai dû me réorienter vers le droit. »

Une histoire peu enseignée

Un parcours de quatre ans qui le conduit ici, à quelques mètres de son collège d'adolescent à Saint-Peter-Port. « En suivant cette formation, j'ai eu la plaisante surprise de me rendre compte que ces Normands, issus des peuples vikings, ont su s'adapter aux règles carolingiennes, pacifier des régions entières en Normandie et en Angleterre. Et surtout mettre en place une organisation

juridique et politique très puissante. Une situation que l'on a rarement rencontrée dans d'autres régions françaises. »

Sophie Poirey, en passionnée de sa spécialité, écoute, ravie, ses étudiants. « Dans les îles, cette histoire liée à l'époque du duché de Normandie n'est pas enseignée. Finalement notre certificat est le seul cadre où les îliens peuvent en savoir plus sur cette histoire qu'ils partagent avec la Normandie du X^e au XIII^e siècle », décrit l'universitaire.

Et elle poursuit son cours d'histoire : « En 1204, lorsque le roi de France s'empare de la Normandie, les îles choisissent de conserver leur allégeance au dernier duc de Normandie, le roi d'Angleterre Jean sans Terre. En échange de nombreux privilèges fiscaux, à l'origine de leur statut actuel, mais aussi de privilèges juridiques, notamment le droit de conserver cette coutume de Normandie, cette administration normande. »

Aujourd'hui, ces îles ont encore un statut très particulier. « Elles sont des dépendances de la couronne mais conservent une forme d'indépendance vis-à-vis de l'Angleterre. »

Sir Richard Collas, bailli de Guernesey de 2012 à 2020, est un autre défenseur de cette relation privilégiée entre son île et la Normandie. Dans les couloirs de la Cour royale de Saint-Pier-Port, son portrait en grand habit le prouve. Le Lord montre le blason normand de son titre de docteur Honoris Causa de l'université de Caen. « J'ai suivi les cours du certificat d'études normandes dans les années 1982-1983. À l'époque, on venait six mois par an à Caen. Mon père avait suivi cette même formation avant la Seconde Guerre mondiale », explique l'homme de justice, dans un très bon français.

Dans les archives de la cour royale, des trésors sont précieusement conservés. L'acte d'achat de la maison de Victor Hugo en 1856 côtoie des documents beaucoup plus anciens : les chartes signées par les différents rois d'Angleterre depuis 1331.

Ces documents confèrent aux citoyens des îles Anglo-Normandes les privilèges encore de rigueur au XXI^e siècle. Avec la Normandie, toujours dans un coin de la tête des îliens.

Jean-Christophe LALAY.

Repères

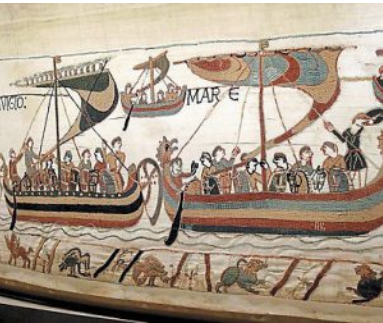
Le boom des avocats

300 avocats à Guernesey, 500 environ à Jersey, les barreaux des deux îles anglo-normands sont bien fournis. L'explication est à chercher dans l'activité économique de ces petits bouts de terre au milieu de la Manche. Leur statut fiscal en est à l'origine. Avec seize étudiants, la promotion 2025 de Guernesey du Certificat d'études juridiques normandes est l'une des plus importantes de ces dernières années. Une autre preuve de cette bonne santé économique. Les entreprises installées dans les îles ont besoin d'avocats.

Études normandes

Un Diplôme universitaire Études normandes est ouvert à tous à l'université de Caen (Calvados). Il propose un enseignement pluridisciplinaire sur la Normandie en histoire, droit, et dialectologie. Il est dirigé par Sophie Poirey et Christophe Maneuvrier, professeur d'histoire. Il s'adresse « aux professionnels du tourisme et du patrimoine ainsi qu'aux enseignants du secondaire soucieux d'offrir à leurs apprenants une initiation à la découverte des parlers normands. Cette offre concerne également les professions juridiques, ainsi que toute personne intéressée par la culture et le patrimoine de la Normandie. »

Millénaire



| PHOTO : CHARLES PLATIAU, REUTERS

En 2027, l'Europe va célébrer le Millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant. Une année événement à laquelle la Normandie a convié tous les pays et régions d'Europe liés à son histoire. L'Angleterre, qui accueillera la Tapisserie de Bayeux (*photo*), l'Irlande, l'Écosse, l'Irlande, le Pays de Galles, la Sicile, Les Pouilles, les pays nordiques, les Flandres en seront. Les îles Anglo-Normandes aussi. Avec, par exemple, la parution de *Mille ans de coutume en Normandie*. Un livre grand public écrit par Sophie Poirey et qui sera traduit en anglais. À noter, la diffusion de l'émission *Des racines et des ailes* consacrée à Guernesey mercredi 8 octobre, à 21 h 05, sur France 3. Le titre : « Mon île en Normandie »

L'HISTOIRE

Un tableau de Picasso dévoilé à Paris

Un tableau « exceptionnel » de Pablo Picasso, portrait de sa compagne Dora Maar, peint en 1943 et conservé par la famille de son premier propriétaire depuis 1944, a été dévoilé jeudi à l'Hôtel Drouot à Paris, où il sera mis aux enchères le 24 octobre.

Intitulé *Buste de femme au chapeau à fleurs*, ce tableau très coloré peint à l'huile et d'une taille de 80 x 60 cm, est « estimé autour de huit millions d'euros, un prix de réserve qui peut s'envoler », selon Christophe Lucien, commissaire-priseur chargé de la vente.

Un jalon dans l'histoire de l'art

Il a été peint par Picasso le 11 juillet 1943 et acquis en août 1944 par le grand-père des actuels ayants droit, un grand collectionneur français. Ces derniers souhaitent le vendre dans le cadre d'une succession.

« Inconnu du public et jamais exposé, hormis dans l'atelier du maître espagnol à Paris pendant l'Occupation », ce tableau est « assez exceptionnel et marque un jalon dans l'histoire de l'art et dans celle de Picasso », a précisé Agnès Sevestre Barbé, spécialiste de Picasso présente lors du dévoilement de l'œuvre.



« Buste de femme au chapeau à fleurs » n'était connu jusqu'ici qu'en noir et blanc. | PHOTO : STÉPHANE DE SAKUTIN, REUTERS

D'inspiration « à la fois naturaliste et cubiste », il montre Dora Maar en proie à la tristesse mais au visage harmonieux, portant un chapeau à fleurs, coloré, au moment où Picasso la délaisse pour une plus jeune femme, Françoise Gilot.

Authentifié par l'administration Picasso, ce portrait n'était connu des spécialistes et passionnés de Picasso

qu'en noir et blanc et à travers le catalogue raisonné de ses œuvres (inventaire officiel) le mentionnant. Des photos de Brassai, ami de Picasso, prises dans l'atelier du peintre attestent également de la présence du tableau.

Ces photos ont été présentées lors du dévoilement de l'œuvre jeudi par la maison de vente aux enchères.

L'origine des plantes de votre jardin...

Terre de jardins remonte le temps pour comprendre l'origine des végétaux de nos jardins.

Cultivez vos propres épices, découvrez 34 variétés de bruyères et visitez le jardin d'Ewen et ses camélias d'automne.

EN VENTE EN MAGASIN ET PAR ABONNEMENT SUR magabo.fr/jardins